



PROJET ÉDUCATIF

2022-2025

Centre de Loisirs Éducatifs (loi 1901) Place Baudelaire 69910 Villié-Morgon 06 29 70 59 46

inscription.chatpito@gmail.com

www.facebook.com/chat0pito

Table des matières

I. DEFINITION ET METHODOLOGIE	4
1. Pourquoi un projet éducatif : le statut et la vocation de l'organisateur ?	4
2. Pour qui ?	4
II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	5
1. Public accueilli	5
2. Organisation de l'association	6
3. Interlocuteurs et rôles de chacun.e	9
4. Les ressources humaines	10
5. Diagnostic sur le territoire et adéquation de la réponse Chat-pito	11
6. Actions conduites au sein du Chat-Pito	13
III. PRINCIPES & OBJECTIFS	14
1. Les grands principes fondateurs	14
2. Des valeurs communes et des principes partagés	14
IV. INTENTIONS EDUCATIVES, OBJECTIFS GENERAUX ET EVALUATION	16
1. Favoriser l'épanouissement de l'individu	16
2. Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant	17
3. Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne pour le « mieux-vivre » ensemble	18
4. Favoriser une relation de confiance et constructive entre les parents et l'équipe d'animation	20
5. Contribuer à l'éducation au développement durable et à la construction de la citoyenneté	22
6. Evaluation de la mise en œuvre pédagogique actuelle	23

V. LES MOYENS MIS À DISPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	28
1. Les moyens en matériel et pédagogiques	28
3. Les moyens financiers	28
4. Les moyens humains	29
5. Les moyens de communication	29
VI. LES MODALITÉS D'ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP	29
VII. LES MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DU PROJET	32

I. DEFINITION ET METHODOLOGIE

1. Pourquoi un projet éducatif : le statut et la vocation de l'organisateur ?

Le Centre de Loisirs Educatifs Chat-Pito est une association de loi 1901 à but non lucratif sise à Villié-Morgon, agréée de Jeunesse et d'Education Populaire, qui existe depuis janvier 2014. A cette date elle a repris le flambeau de l'Accueil Collectif de Mineur.es, périscolaire et extrascolaire mis en œuvre depuis 2007, connu sous le nom « P'tits Sous Liés » piloté par le Sou des Ecoles de Villié-Morgon.

Le Chat-Pito a pour vocation d'organiser et de gérer un accueil de loisirs répondant en priorité à la demande des familles issues de la commune de Villié-Morgon, ainsi que celles situées dans la CCSB. De plus, elle a pour objet de développer une offre éducative à destination de l'enfant, du jeune et des parents.

Ce projet est le fruit de l'émulation collective des membres du Chat Pito, de l'équipe salariée ainsi que des parents qui ont bien voulu y participer. Son élaboration s'est déployée sur plusieurs temps : celui du recueil des attentes des parents par un questionnaire précis (mai 2021), celui de la définition de valeurs et de principes, par les membres du conseil d'administration et l'équipe salariée (septembre 2021), celui de la l'articulation des intentions éducatives et du projet pédagogique (novembre 2021).

Le projet éducatif traduit l'engagement des membres, des salariés et des usagers du Chat Pito, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

2. Pour qui ?

Ce projet permet :

- **aux familles de mieux connaître les intentions éducatives de l'accueil de loisirs** à qui elles confient leurs enfants et de confronter celles-ci à leurs propres valeurs et/ou attentes,
- **aux équipes pédagogiques de connaître les priorités du centre de loisirs éducatifs** et les moyens que celui-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs, Il est transmis aux directeurs et aux équipes pédagogiques. Il détermine les orientations du projet pédagogique.
- **aux partenaires du Chat-Pito** (Communes d'origine des enfants accueillis, Communauté de communes en charge du Contrat Enfance Jeunesse, Ecoles, Collège, MFR.....) de mieux connaître son fonctionnement et ses orientations éducatives.

- **aux fonctionnaires sous l'autorité des ministres chargés de la jeunesse et des sports**
 - de repérer les intentions éducatives développées dans chaque accueil,
 - d'observer les éventuels dysfonctionnements et incohérences entre le fonctionnement de l'accueil et les objectifs énoncés, de faire le lien avec d'autres dispositifs en place sur le territoire.

- **aux élu.es du Chat-Pito** de connaître les intentions éducatives du centre et de s'en faire les garant.es tout au long de l'année auprès de l'équipe salariée et des familles. Le cas échéant, les élu.es peuvent en modifier le contenu.

II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1. Public accueilli

L'accueil de loisirs éducatif du Chat Pito se trouve à Villié-Morgon dans la communauté de communes Saône Beaujolais, département du Rhône, région Auvergne Rhône-Alpes. La Communauté de communes rassemble 35 communes occupées par 43 195 habitants, 7640 enfants et jeunes de moins de 18 ans, dont 2769 de moins de 6 ans¹.

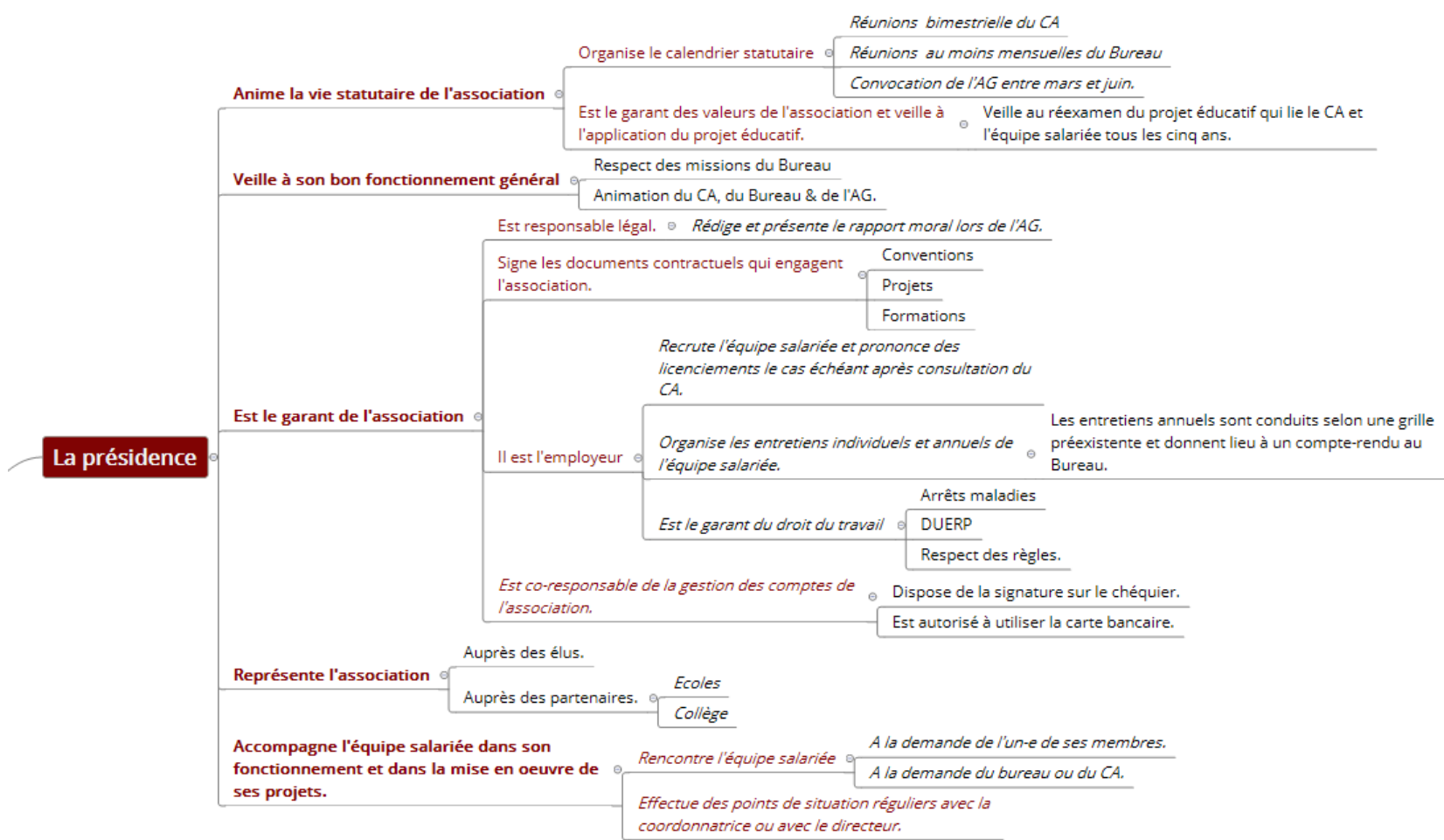
Le centre éducatif Chat-Pito accueille des enfants de 3 à 12 ans sur le temps périscolaire, les garderies (7h30-8h20 / 16h30-18h30) et les mercredis (7h30-18h), et également sur le temps extra-scolaire lors des périodes de vacances (7h30-18h).

Lors de la phase de rédaction du présent projet, les familles ont mandaté le Conseil d'Administration pour développer un accueil « Jeunes » sur le territoire. Cet accueil a été également initié par l'équipe salariée qui a été subventionnée pour cela sur la période 2020-2022 par le FONJEP. Par ailleurs, le Chat-Pito, suivant les principes de l'Education Populaire, a pour vocation à créer des moments avec les familles pour penser les problématiques de l'éducation partagée.

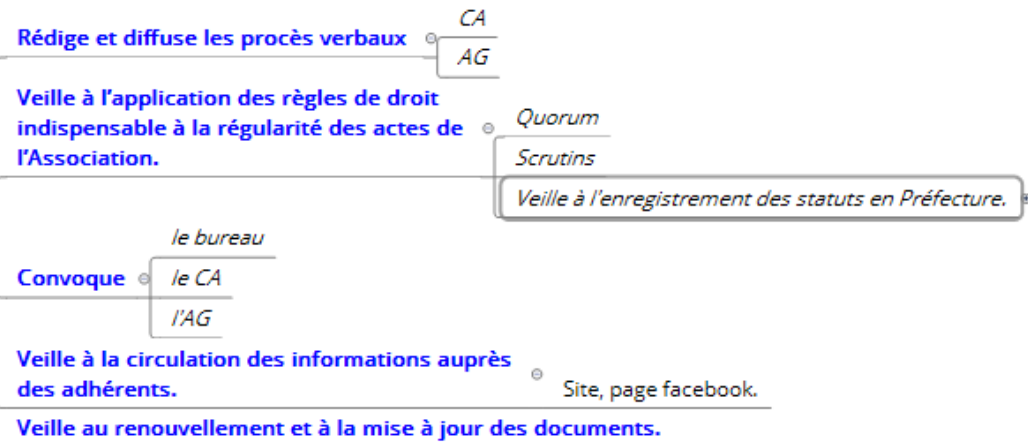
¹ Sources INSEE et CAF 2014.

2. Organisation de l'association

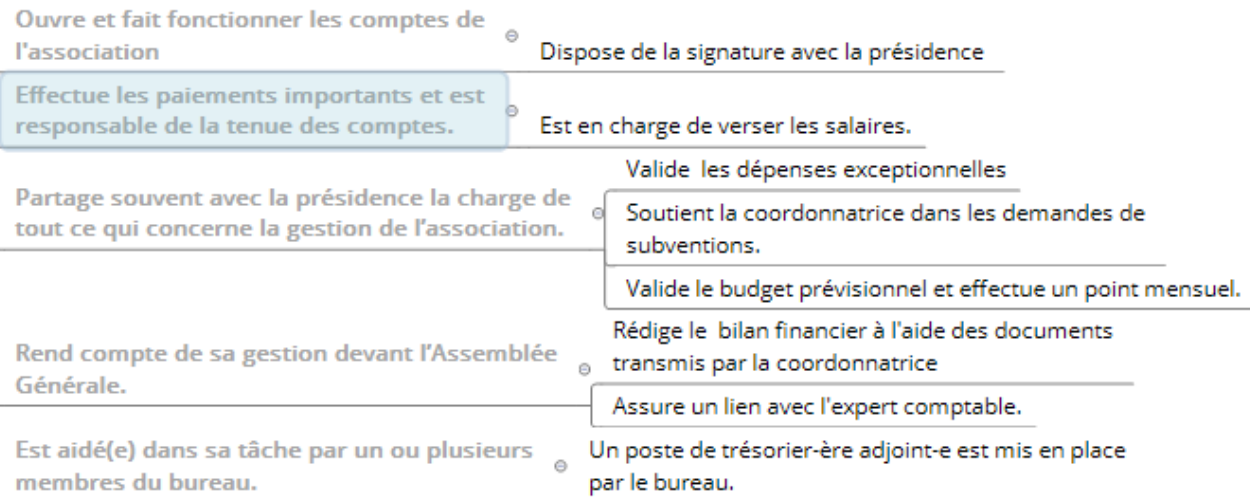




Le secrétariat



La trésorerie



Membres du C.A.

Se réunissent tous les deux mois pour information et consultation.

Ses membres participent aux débats et aux votes lors du CA ou par échange de courriels lors des prises de décision importantes.

Peuvent participer aux projets mis en oeuvre par l'équipe salariée : Bourse aux plantes, manifestations culturelles, projet d'animation...

Peuvent être sollicités lors des événements importants : état des lieux de début et de fin de vacances, déménagements, rangements...

Peuvent faire bénéficier l'association d'une de leurs expertises.

Elisent le bureau

3. Interlocuteurs et rôles de chacun.e

- ✓ **Les parents**, associés à l'élaboration de ce présent projet éducatif. Consultés lors des Assemblées Générales Ordinaires. Ils ont accès aux services de l'association par l'intermédiaire d'un portail dédié par lequel ils inscrivent leurs enfants. Ils sont destinataires d'informations régulières concernant la vie de l'accueil de loisirs éducatifs par les réseaux sociaux (événements, projets...). Cette page est alimentée par une salariée et une administratrice.
- ✓ **La mairie de Villié-Morgon**. Signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la C.A.F., elle met à disposition et entretient des locaux situés dans l'enceinte de l'école publique et une salle dédiée à des activités particulières les mercredis et lors des vacances scolaires. Elle prend également en charge les coûts indirects (fluides : l'alimentation en eau, en gaz et en électricité du centre). Elle assure, par l'intermédiaire d'une de ses employées, la passation des enfants entre le service d'étude et l'accueil sur le centre de loisirs.

- ✓ **Les mairies des communes conventionnées.** Ce sont les communes d'origine des enfants accueillis les mercredis et lors des vacances scolaires. Signataires d'un engagement de soutien au fonctionnement du centre de loisirs, elles sont réunies conventionnellement une fois par an pour une reddition de compte et un rapport d'activité. La convention qui lie le Chat Pito et les mairies conventionnées est disponible en annexe. Elles reçoivent les comptes-rendus des Conseils d'Administration. Par ailleurs elles délèguent au Chat Pito la gestion de l'aide financière qu'elles versent aux familles.
- ✓ **La Communauté de Communes Saône Beaujolais.** Accompagne et conseille le centre de loisirs dans son rôle d'Accueil Collectif de Mineurs.
- ✓ **La C.A.F.** Signataire du Contrat Enfance Jeunesse avec la mairie de Villié-Morgon, elle participe au budget de fonctionnement de l'association (aide financière par le biais de subventions et de prestations de services) et accompagne les projets mis en place par l'équipe salariée.
- ✓ **Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport, à la DSDEN du Rhône.** C'est l'autorité de tutelle du Chat Pito qui précise le cadre légal de l'Accueil Collectif de Mineurs. Il donne l'agrément autorisant le nombre d'enfants maximum pouvant être accueillis. Il contrôle également régulièrement l'activité de l'équipe d'animation et la conformité de ses actions. Le Service est également un pôle ressources pour la coordinatrice et le directeur.
- ✓ **La P.M.I.** Elle accorde, elle aussi, un agrément pour le nombre d'enfants de moins de six ans accueillis par le centre de loisirs et les locaux dans lesquels ceux-ci évoluent.
- ✓ **Les professeur.es des écoles publiques de Villié-Morgon.** Assurent la transition avec l'équipe salariée des enfants accueillis en périscolaire après 16h30 et lors de l'entrée le matin. Veillent avec l'équipe salariée du Chat Pito au respect des règles de vie en vigueur dans les espaces partagés. Partagent occasionnellement des projets communs avec le centre de loisirs.

4. Les ressources humaines

L'association fonctionne sur le principe du bénévolat. Toute personne s'acquittant de la cotisation en est membre de droit.

5. Diagnostic sur le territoire et adéquation de la réponse Chat-pito

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none">- L'équipe des salariés : motivation, investissement, bienveillance et professionnalisme.- Le bureau : motivation et implication- Elu.es : implication de certain.es élu.es.- Implication dans les projets locaux et nombreuses actions en partenariat- Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »² et Label « Centre A'ere³».- Satisfaction importante des parents et des enfants.- Reconnaissance de l'utilité du Chat-Pito par les élu.es de la commune et de la Communauté de Communes Saône Beaujolais.- Position centrale de la commune sur le territoire (collège).	<ul style="list-style-type: none">- Financement des collectivités.- Participation financière des parents élevée.- Mutualisation des locaux scolaires qui entraîne des relations parfois délicates avec des membres de l'équipe pédagogique de l'école, ou certain .es élu.es.- Nécessité d'améliorer encore les partenariats entre les structures notamment autour de la communication des champs de compétences, du partage d'information, des passerelles entre les structures. Il faudrait travailler à la mise en place de parcours éducatifs pour garantir une continuité éducative et pérenniser une complémentarité éducative <p>Manque de réactivité des élus malgré un investissement important du C.A.</p>

² <https://associations.gouv.fr/639-l-agrement-de-jeunesse-et-d.html>

³ <http://centredeloisirseducatif.net/node/733>

<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT⁴). - Le projet de ludothèque itinérante. - Le projet de création d'un espace jeunes avec l'obtention d'un poste FONJEP ⁵jeunes. - Certaines communes paraissent prêtes à s'investir dans ces projets. - Répondre à un besoin de garde croissant, avec des capacités d'accueil insuffisantes et sans entrer dans une logique de consommation. - Problématique de partage, de cohésion/coopération, dans une société où point le besoin de construire un « nous » transcendant les particularismes. - Nécessité de travailler sur le vivre ensemble pour construire un.e citoyen.ne de demain épanoui.e et conscient.e de l'environnement dans lequel il ou elle évolue. - Enjeux autour de la parentalité avec des enfants livrés à eux-mêmes, une hausse des familles monoparentales, de jeunes parents travaillants tard et loin de leur domicile, qui se retrouvent en difficulté pour véhiculer des valeurs et transmettre des repères éducatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Refus de certains acteurs locaux défavorables au PEDT. - Ayant très peu de trésorerie, et les subventions d'exploitation étant trop faibles pour assurer un financement solide de l'association, l'équipe d'animation fonctionne par Appel à Projets (AAP) depuis plusieurs années, ce qui est chronophage et énergivore et peut entraîner la démotivation des salarié.es. - Manque de solidarité de territoire entre les communes qui ne souhaitent pas participer aux coûts de fonctionnement mais plutôt aider les parents directement, d'où une situation financière tendue - Ceci peut avoir pour conséquences la démobilisation et le découragement des élu.es de l'association - A cela s'ajoute que les salariés sont à temps partiel, d'où également un risque de démobilisation et départ des salariés de Chat-Pito - Des relations parfois délicates avec certains élu.es de la commune engendrent le sentiment d'un manque de reconnaissance du travail réalisé. - Intérêt de l'éducation par le loisir et la culture : Des actions pourraient être bonifiées mais il y a un déficit de synergie entre les acteurs « éducatifs locaux ».

⁴ <https://www.jdanimation.fr/actualites/le-projet-educatif-territorial-en-10-questions-reponses>

⁵ <https://www.fonjep.org/postes-fonjep/de-quoi-sagit-il>

6. Actions conduites au sein du Chat-Pito

Sur le volet éducatif

Le volet éducatif renvoie :

- ✓ aux valeurs choisies par les administrateur.trices de l'association et les parents qui ont participé à la construction de ce projet.
- ✓ à ses actions à caractère éducatif (respect de l'environnement et du développement durable, accompagnement au processus de décision et à la conduite de projet, participation aux actions citoyennes)

Elles constituent les moyens pour répondre aux problématiques éducatives et besoins identifiés sur le territoire (cf ci-dessus).

Actions tournées vers l'enfance et la jeunesse

- ✓ ALSH (Temps extrascolaire et périscolaire).
- ✓ Garderies périscolaires.
- ✓ Initiation d'un accueil « Jeunes » au collège.
- ✓ Projets culturels (Théâtre, Kamishibai, Cirque, Initiation à la vidéo).
- ✓ Projets liés au Développement Durable (tri des déchets, recyclerie).
- ✓ Initiation à la langue anglaise.

Actions tournées vers la famille

- ✓ Ludothèque itinérante.
- ✓ Conférences sur des thématiques liées à la parentalité.
- ✓ Soirées thématiques (contes, cuisine..).

Projets ou perspectives

- ✓ Camps sur la période estivale

III. PRINCIPES & OBJECTIFS

1. Les grands principes fondateurs

Le Chat-Pito s'engage dans l'action pour **une société démocratique**, pour une **culture partagée** et pour la **laïcité**.

L'accueil de loisirs organisé par Chat-Pito œuvre à **l'émergence de citoyens conscients, dotés d'un esprit critique, acteurs de la société. Il s'inscrit dans une démarche intergénérationnelle et cherche à développer le vivre ensemble, à rendre les enfants curieux, joyeux, créatifs et solidaires.**

Chat-Pito poursuit également les principes suivants, chers à l'éducation populaire :

- ✓ Faire que les accueils de loisirs restent des **espaces de vie et de solidarité**.
- ✓ Promouvoir le fait associatif pour une **démocratie participative**.
- ✓ Favoriser l'épanouissement des enfants en permettant **l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques**.
- ✓ **Lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus**.
- ✓ Favoriser l'épanouissement des individus en permettant **l'accès de tous à des moments de formation** tout au long de la vie.

2. Des valeurs communes et des principes partagés

Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction

- ✓ Aider l'enfant ou le jeune à se construire.
- ✓ Être attentif aux évolutions de l'enfance et de la jeunesse.

- ✓ Animer le « vivre ensemble » pour contribuer à la socialisation de l'enfant ou du jeune et lui donner le goût du collectif.
- ✓ Aider l'enfant ou le jeune à se trouver des repères.
- ✓ Encourager à l'autonomie, à la responsabilisation.
- ✓ Susciter et accompagner la prise de parole.
- ✓ Créer des espaces d'engagement et de prise d'initiatives.
- ✓ Aider l'enfant ou le jeune à mettre en valeur ses réussites

Cultiver l'ouverture au monde pour une recherche de mixité, une culture partagée et la laïcité

- ✓ Inciter la mixité fille/garçons.
- ✓ Favoriser l'apprentissage de la mixité culturelle et sociale.
- ✓ Permettre à chacun d'accéder à des activités de qualité.
- ✓ Faire se rencontrer les enfants et les jeunes ruraux, périurbains et urbains.
- ✓ S'ouvrir à la différence, à la solidarité, à l'international.

S'inscrire dans une perspective de co-éducation

- ✓ Reconnaître la place des parents et permettre leur implication.
- ✓ Établir et développer des liens avec d'autres structures éducatives.
- ✓ Développer toutes les activités intergénérationnelles visant à promouvoir le "Mieux Vieillir" sous toutes ses formes : sociales, corporelles, culturelles, artistiques.
- ✓ Valoriser à chaque âge de la vie, la solidarité et les actions entre les générations.
- ✓ Favoriser l'épanouissement individuel et la cohésion sociale

Viser toujours la qualité

- ✓ Co-construire des projets en prenant le temps nécessaire à leur émergence.
- ✓ Contribuer à sensibiliser l'ensemble des acteurs impliqués (parents, animateur.trices).

- ✓ Promouvoir le caractère éducatif de nos actions.
- ✓ Assurer une continuité pédagogique entre le projet éducatif, le projet pédagogique et les projets d'activités.
- ✓ Proposer des projets d'activités en cohérence avec les objectifs pédagogiques définis.
- ✓ Associer les animateurs à l'écriture du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
- ✓ Accompagner les animateurs dans le développement de leurs compétences.
- ✓ Améliorer la qualité des projets en fidélisant les membres de l'équipe salariée (formation continue, participation au projet associatif...).

Les séjours organisés par l'association permettent un **temps de découverte à part entière**. Ils participent au « vivre ensemble » et à la prise de conscience de notre environnement, enjeux majeurs de notre quotidien et de notre futur.

Lieu de socialisation, d'intégration, d'insertion, c'est un espace « du droit de l'enfant » où le respect de leur personne doit permettre à chacun de vivre une authentique expérience de vie écocitoyenne et démocratique.

Les séjours organisés par l'association se veulent être des espaces sociaux pour la prise d'initiative, de responsabilité individuelle et collective, mais aussi d'apprentissage de la vie démocratique. En cela, ils sont des véritables **lieux d'apprentissage au "vivre ensemble"**

Enfin, les accueils de loisirs sont des moments privilégiés pour permettre à l'enfant de réinvestir les acquisitions faites dans la famille et à l'école.

IV. INTENTIONS EDUCATIVES, OBJECTIFS GENERAUX ET EVALUATION

1. Favoriser l'épanouissement de l'individu

Il s'agit d'offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant, en sécurité, tout en respectant au mieux son rythme et ses besoins. Cela implique de créer un cadre clairement défini, rassurant et de valoriser l'enfant et ses réalisations.

Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances

- ✓ Reconnaître leurs besoins de repos, de farniente, et d'activités non organisées,
- ✓ Assurer un coucher et un réveil échelonnés et des horaires d'accueil suffisamment amples pour permettre une arrivée et un départ personnalisés des enfants.
- ✓ Proposer des temps de loisirs (camps, sorties dans les alentours, temps de découvertes, jeux informels...)
- ✓ Proposer des temps de récupération où le jeu, la détente, la rencontre et la convivialité sont présents.
- ✓ Proposer un cadre de vie de qualité en accueillant des enfants dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Proposer des activités et des démarches différentes selon les catégories d'âges et les envies.

Accompagner les enfants dans leurs découvertes dans et hors les murs

- ✓ Pratiquer des activités nouvelles, de découverte.
- ✓ Acquérir de nouvelles connaissances, développer leur curiosité.
- ✓ Investir des lieux ou des pratiques nouvelles.

Offrir un cadre sécurisant et bienveillant

- ✓ Par l'aménagement d'espaces garantissant la sécurité des enfants.
- ✓ Par le jeu et des activités culturelles.
- ✓ Prendre en compte l'individualité des enfants.
- ✓ Être à l'écoute.
- ✓ Prendre en compte les besoins divers et variés des enfants
- ✓ Adapter des activités à l'âge des pratiquants

2. Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant

Dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...), on vise à responsabiliser le jeune et l'enfant. Les animateurs vont tout mettre en œuvre pour que l'enfant devienne acteur de sa sécurité et de celles des autres, de ses choix en le guidant (repères) et en l'accompagnant vers la réussite de ce qu'il entreprend.

Favoriser l'expression, l'écoute et le partage

- ✓ Faire participer des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne : Organiser des moments réguliers de débats et de régulation.
- ✓ Rendre l'enfant conscient et acteur de ses choix dans ses engagements.

Améliorer la confiance en soi

- ✓ Instaurer des relations de confiance,
- ✓ Informer sur la nature et le déroulement des activités.
- ✓ Instaurer un cadre de parole sécurisant, sans jugement où chacun peut s'exprimer librement.

Rendre les enfants acteurs de leurs projets, de leur sécurité et de celle des autres

- ✓ Valoriser la prise d'initiatives et de responsabilités.
- ✓ Accompagner les enfants et les jeunes dans leurs projets, de l'idée, à la conception jusqu'à sa mise en œuvre.
- ✓ Prévenir les risques en rendant l'enfant acteur de sa sécurité et de celles des autres.
- ✓ Accompagner les jeunes dans la préparation d'activités en autonomie.

Mettre en place un tutorat des plus grands vers les plus petits

- ✓ Valoriser la prise en charge des petits par les grands, des nouveaux par les anciens.

3. Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne pour le « mieux-vivre » ensemble

Pour cela, l'équipe d'animation mettra en place des règles, en concertation avec les enfants afin que chacun puisse bien évoluer dans le groupe.

L'équipe d'animation sera vigilante sur les comportements et insistera notamment sur des notions fondamentales comme « le respect », « l'écoute des autres », « l'entraide ».

Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté l'enfant participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de s'exprimer, de donner son opinion, de faire des choix, d'agir...

Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

- ✓ Négocier des règles de vie au quotidien, puis les respecter.
- ✓ Être poli.e, faire preuve d'empathie.
- ✓ Proposer des temps d'échanges, de partages.
- ✓ Inciter la mixité fille/garçon, les interactions et les passerelles entre tranches d'âge.
- ✓ Se respecter soi-même, respecter les autres.
- ✓ Poser des repères sur les modes de proposition et de prises de décision collectives : représentants d'enfants, conseils...
- ✓ Apprendre aux enfants à mieux se connaître.
- ✓ Savoir quitter le groupe pour l'activité, oser aller vers l'autre.
- ✓ Sensibiliser aux différences.
- ✓ Avoir le sens du partage et projet collaboratif.
- ✓ Apprendre à reconnaître et exprimer ses émotions de manière non violente.

Favoriser la laïcité, la tolérance et la reconnaissance de la diversité

- ✓ Reconnaître et accepter les différences.
- ✓ Accompagner son besoin d'appartenance à un groupe et la construction de son identité.
- ✓ S'accepter soi-même, accepter les autres.
- ✓ S'ouvrir à l'autre.

Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité et développer son esprit critique

- ✓ Découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou sportives.
- ✓ Aller à la découverte de différents modes de vie par des rencontres avec les habitants, la rédaction d'un journal...
- ✓ Sensibiliser à un engagement citoyen.
- ✓ S'autoriser à être curieux.

4. Favoriser une relation de confiance et constructive entre les parents et l'équipe d'animation

L'équipe d'animation doit avoir une attitude professionnelle, des qualités d'écoute et d'attention afin que les parents soient rassurés et lui confient leur.s enfant.s en toute confiance.

Dans la relation avec les parents la communication et l'information seront privilégiées.

Les parents seront également sollicités pour qu'ils s'impliquent, selon leur possibilité, dans la vie des accueils de loisirs.

Les temps d'accueil de début et fin de journée sont propices aux relations avec les parents. Il est important de bien les concevoir, pour qu'ils soient vivants et riches.

Favoriser l'implication des familles

- ✓ Proposer un accueil thé ou café, proposer des cafés parents.
- ✓ Associer certains parents aux activités pratiquées (sorties), à l'évolution/construction de l'accueil de loisirs.
- ✓ Inviter les parents lors des restitutions, des expositions, aux spectacles réalisés par leurs enfants.
- ✓ Sensibiliser les parents à différents thèmes abordés sur le centre.
- ✓ Utiliser les TIC pour un bulletin d'information.
- ✓ Communiquer auprès des parents en utilisant des supports variés.

- ✓ Considérer les parents en tant qu'usagers mais également en tant que premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).
- ✓ Aller à la rencontre des parents.
- ✓ Améliorer la confiance entre l'équipe et les familles, les rassurer.
- ✓ Créer du lien avec les parents, la famille.
- ✓ Instaurer des espaces et des moments formels et informels avec les parents.
- ✓ Apprendre à mieux se connaître (parents, équipe pédagogique).

Favoriser la co-éducation en assurant une continuité éducative

- ✓ Développer ou consolider des liens avec d'autres structures éducatives du territoire.
- ✓ Initier ou consolider des partenariats avec des institutions éducatives du territoire.

Accompagner et former les nouveaux animateurs et animateurs stagiaires

- ✓ Impliquer les animateurs dans la construction du projet pédagogique.
- ✓ Proposer l'élaboration d'un arbre pédagogique en cohérence avec l'arbre éducatif de l'association.
- ✓ Construire et proposer une fiche d'accompagnement stagiaires.
- ✓ Fidéliser l'équipe d'animation (formation continue, participation au projet associatif...).

Favoriser la démocratie participative

- ✓ Proposer un accueil thé ou café, proposer des cafés parents sur des thématiques.
- ✓ Proposer aux parents des lieux d'expression pour donner leur avis sur les séjours (accueil, repas, activités, ...).
- ✓ Proposer aux enfants des lieux d'expression pour donner leur avis sur les séjours (accueil, repas, activités, ...).
- ✓ Elaboration par les jeunes de projets sur les temps de vacances (organisation de séjours avant, pendant et après...).
- ✓ Associer les enfants aux choix des activités, sorties et projets proposés.
- ✓ Utiliser les TIC⁶ pour un bulletin d'information, un blog, des sondages.

⁶ Technologies de l'information et de la communication

- ✓ Création d'un conseil du centre.

5. Contribuer à l'éducation au développement durable et à la construction de la citoyenneté

Les enfants seront incités à participer au recyclage, au tri des déchets, à la consommation raisonnable de fourniture.

Ils seront amenés à utiliser et aménager les locaux de manière réfléchie en ayant conscience qu'ils sont utilisés par d'autres.

Dans le cadre d'activités, différents thèmes concernant la protection de l'environnement seront abordés comme le traitement des déchets, l'écologie, les énergies renouvelables, l'évolution du climat...

Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté et au développement durable

- ✓ Proposer des activités liées au milieu naturel, social et culturel,
- ✓ Proposer des activités d'éducation à l'environnement et à sa préservation.
- ✓ Sensibiliser l'équipe d'animation en modifiant les modes de vie et les choix de consommation du Chat-Pito.

Favoriser la solidarité laïque et internationale

- ✓ Sensibiliser à la multiculturalité.

Favoriser les liens intergénérationnels

- ✓ Renforcer le réseau de soutien intergénérationnel et interculturel au niveau local.

- ✓ Proposer des temps d'échanges et de partages, moments pendant lesquels un autre regard peut être porté sur les différences, et des liens sociaux établis.
- ✓ Stimuler des centres d'intérêts communs entre personnes âgées, enfants, jeunes.

Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans des séjours composés de mineurs valides

- ✓ Elaborer un protocole d'accueil d'une personne en situation de handicap et de sa famille.
- ✓ Proposer des temps d'échanges avec des acteurs impliqués dans le monde du handicap.
- ✓ Proposer des temps d'échanges à l'aide de supports pédagogiques.

6. Evaluation de la mise en œuvre pédagogique actuelle

Intentions auxquelles vos propres actions répondent déjà	Intentions auxquelles les futurs projets pourraient répondre	Intentions auxquelles aucune réponse pédagogique n'est apportée pour le moment
Qu'est-ce que vous voulez que l'association apporte à votre.vos enfant.s ?		
Développer le sens de l'initiative, des responsabilités face à leurs activités. Développer la créativité, l'expression, la sensibilité en se respectant soi-même et les autres l'accompagner dans ses découvertes « <i>du bon temps, des idées, des rigolades, du collectif, des jeux</i> ».		

<p>Accompagnement vers l'autonomie, épanouissement de l'enfant, plaisir par le jeu, apprentissage au vivre ensemble et éducation au respect de l'environnement.</p>		
<p>Sens de l'autonomie et responsabilisation, sens du partage, projets collaboratifs, sensibilisation au développement durable. Vie en collectivité, éveil de l'enfant. Découvertes, Expression artistique, Bien être, participation à la vie collective. Liberté dans un cadre sécurisé garantissant des valeurs humaines et écologiques. Favoriser l'épanouissement par le jeu et l'ouverture à des activités culturelles Prise en compte de la sécurité y compris affective. Favoriser la confiance en soi, l'autonomie, les échanges entre les enfants de différents âges. Bien-être de l'enfant, ouverture, entraide, respect des autres, sensibilisation à la décroissance (<i>cf. chanson des Pitochat</i>), au respect de l'environnement, la nature et l'expression.</p>	<p>Des activités ciblées pour les plus de 8 ans, un espace où les plus âgés aient envie de venir, participer (thèmes divers).</p>	
<p>Que souhaitez-vous que l'association reconduise dans sa relation avec les familles ?</p>		
<p>Des messages selon les besoins humains, matériels, les informations sur réseaux sociaux sur les projets et activités menées. Mises en ligne régulières des activités sur Facebook La vente de plantes, de graines incluant les enfants lors des événements biannuels.</p>	<p>Mettre à profit les compétences de parents, de personnes locales (couture, graffiti...)" Un pique-nique annuel pour favoriser les échanges avec les parents et leur</p>	<p>Cours d'anglais. Décision de les suspendre en raison d'un changement d'activité de Silva qui les assurait jusqu'en juin 2021.</p>

<p>Fonctionnement sur le modèle d'une recyclerie pour travailler à partir de matériaux de récupération. L'inscription par internet (via l'application)</p>	<p>connaissance du fonctionnement du Chat-Pito. De l'écoute (co-éducation), de l'apport d'information pour construire une co-éducation. (Conférences participatives), Développement de projet en fonction des envies (anglais). Communication plus précise et systématique (accueil/au revoir) avec le parent qui accompagne les enfants au portail.⁷</p>	<p>Sollicitation des parents pour avis aide, partages. Une volonté est affirmée de veiller à ce que les équipes (administrative et salariée) s'engage tout au long de l'année dans la recherche et l'accueil de nouveaux membres.</p>
--	---	--

Quelles nouveautés souhaiteriez-vous que l'association propose dans sa relation avec les familles ? Réponses CA

<p>Après des enfants développer l'intergénérationnel. Inciter les parents à partager leurs compétences au sein de l'association pour soutenir l'équipe salariée en ciblant les tâches qui peuvent être déléguée. Des appels à participation lors de journées, Des temps de réflexions sur l'éducation ouverts à toutes les personnes engagées dans l'action éducative sur le territoire.</p>	<p>Des actions pour et avec les parents traitant des problématiques éducatives via des cafés des parents avec l'aide d'un.e intervenant.e , des vidéo-débat, de l'accompagnement au numérique. Davantage de temps d'échange sur l'accueil. Soirée débat à renouveler. Des événements ponctuels.</p>	<p>Développement de « Café parents ». Des temps de partage pour cerner les besoins des familles. Certaines réponses demandent à ce que la structure se transforme en EVS ⁸, pour assumer des missions renforcement des liens sociaux, familiaux et des solidarités de voisinage, mais aussi de coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.</p>
--	--	--

⁷ Précisons que l'ensemble de ces actions étaient engagées avant 2020 et les différents confinements et protocoles sanitaires qui ont entravé notre fonctionnement.

⁸ Plus de précisions : <https://www.caf.fr/partenaires/caf-du-calvados/partenaires-locaux/centres-sociaux-et-espaces-de-vie-sociale/les-espaces-de-vie-sociale>

	<p>Portes ouvertes des locaux, présentation des personnels, temps d'expositions des travaux réalisés.</p> <p>Plus de lien, d'accueil et d'actions collectives avec les parents.</p>	
<p>Quelles actions souhaiteriez-vous que l'association reconduise dans sa relation avec l'environnement local ?</p>		
<p>Tout ce qui est lié au lien avec les gestes de citoyen de son lieu de vie, de sa commune (fleurissement, décoration...)</p> <p>Plus de lien, d'accueil et d'actions collectives avec les asso, les collectivités et la CCSB⁹.</p> <p>Des actions en partenariat avec les structures locales (EHPAD, commission fleurissement, cantonniers).</p> <p>Des actions pour le développement durable.</p> <p>Le tri sélectif .</p> <p>Partenariats lors de la « Grande Lessive ».</p> <p>Partenariats avec la maison de retraite autour d'intérêts communs (contes, cuisine, bricolage, couture...)</p> <p>Bourse aux plantes, grande lessive, échanges avec les structures locales</p> <p>Autour du jardinage</p> <p>Implication avec le village et la commune de Villié</p> <p>Morgon: fleurissement, animation.</p>	<p>Partenariats avec la Maison Familiale et Rurale.</p> <p>Réunion d'informations sur des thèmes liés à la jeunesse.</p>	<p>Camps d'été & sorties (dès que ce sera à nouveau possible)</p>

⁹ Communauté de Communes Saône Beaujolais.

Quelles nouveautés souhaiteriez-vous que l'association propose dans sa relation avec les familles ?

<p>Associer les artistes locaux. Développer les projets autour du développement durable. Impliquer les enfants dans la décoration du village. Créer un potager participatif et des projets coopératifs avec les habitants du village. Développer des actions intergénérationnelles. Mobilisation et échanges avec les professionnels et partenaires asso qui travaillent auprès des enfants.</p>	<p>Associer jeux et famille, jeux intergénérationnels</p>	<p>Initier un Projet éducatif de Territoire (PEdT¹⁰) Des actions en collaboration avec l'équipe enseignante, le collège, le Sou des écoles¹¹, l'association « Chemins et Racines¹² », l'école de musique de Villié Morgon¹³. Étendre cette implication aux communes environnantes.</p>
---	---	--

Si vous aviez une baguette magique, que voudriez-vous changer, améliorer, développer au sein de Chat-Pito ou dans son environnement ?

Permettre une flexibilité des lieux et du personnel et recommencer comme avant covid :) conférence écran et militant, buvette fête de la musique, ludothèque, actions pour les jeunes 10-14 ans... interventions artistiques, résidence.
 Développer la réflexion autour de la co-éducation avec les équipes enseignante et municipale.
 Créer un nouveau lieu d'accueil plein de verdure.
 Favoriser les temps d'échange avec l'école et la mairie
 Un grand bus pour partir à l'aventure !
 Améliorer les relations et le soutien de notre mairie, déplacer le centre de loisirs dans un château avec un grand parc arboré (terrain de tennis, piscine privée, etc.)
 Relations aisées avec l'école et les institutions
 Réduction des coûts pour les familles

¹⁰ <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo12/MENE1306458C.htm>

¹¹ <https://www.facebook.com/soudesecolesvilliemorgon>

¹² <http://caspasseavilliemorgon.over-blog.com/2020/04/randonnees-pedestres-a-villie-morgon-2-nouveaux-circuits.html>

¹³ <http://ecole-musique.servage.fr/>

Un local en dehors de l'école pour plus d'autonomie, moins de contrainte, un minibus pour emmener les enfants faire des sorties pédagogiques dans la forêt avoisinante et plus de reconnaissance de la municipalité

V. LES MOYENS MIS À DISPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Pour le déroulement des accueils et en fonction de ses objectifs, l'organisateur met en place un certain nombre de moyens définis ci-dessous.

1. Les moyens en matériel et pédagogiques

- ✓ Une partie des locaux de l'école publique de Villié-Morgon, mis à disposition par la mairie et espaces extérieurs (salles, cour, gymnase, stade, parc, bureaux). A savoir : quatre salles dédiées pour diversifier les activités.
- ✓ Un jardin, une serre, un récupérateur d'eau, du matériel de jardin.
- ✓ Du matériel informatique : Vidéo projecteur, écran, ordinateur.
- ✓ Petit électroportatif : perceuse, ponceuse...
- ✓ Fond de jeux de société.
- ✓ Matériel de campement.
- ✓ Matériel pédagogique.

3. Les moyens financiers

- ✓ Un budget d'activité dont vous trouverez le détail en annexe et qui se répartit comme suit : 60% par les familles, 15% par la C.A.F., 15% par les projets et 10% par les communes.

- ✓ Le prix de journée demandée aux familles est de 21 €.
- ✓ Le prix de journée est dégressif suivant le coefficient familial.

4. Les moyens humains

- ✓ La constitution d'une équipe composée de sept salarié(e)s permanent(e)s (une coordonnatrice, un directeur, une stagiaire BPJEPS en apprentissage, deux animatrices, une personne en charge du service de restauration, une autre de la cuisine et du ménage) et des modalités de recrutement (qualification minimale des animateurs, des personnels de service et de cuisine ...),
- ✓ Des temps de concertation et de préparation pour les équipes, l'accueil des stagiaires ; les formations de l'équipe d'animation.

5. Les moyens de communication

- ✓ Des outils d'information (réseaux sociaux, site internet, plateforme de réservation en ligne et messagerie)
- ✓ Un règlement intérieur.

VI. LES MODALITÉS D'ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Avant le centre

Déroulement en 2 entretiens :

Objectifs du 1^{er} entretien : (au téléphone ou de visu)

Contexte : temps hors accueil pour avoir un maximum de disponibilité

- ✓ Glaner un maximum d'informations auprès de la famille pour évaluer ensuite les modalités d'accueil individualisé de l'enfant.
- ✓ Répondre aux questions et recueillir les attentes de la famille.
- ✓ Présenter la structure d'accueil, le projet pédagogique, la journée type, les activités en général, etc.
- ✓ Définir les modalités d'accueil avec les parents (rythme, en demi-journée ou en journée...).

Temps intermédiaire :

- ✓ Si l'accueil de l'enfant nécessite une personne à temps complet, il faut demander un financement à la CAF pour un animateur supplémentaire.
- ✓ Il sera nécessaire de prendre contact avec les professionnels qui s'occupent de l'enfant pour avoir des détails pratiques et des aides pour sa prise en charge au quotidien (contacts ou coordonnées à recueillir auprès des parents lors du premier entretien).
- ✓ Prendre le temps de voir avec l'équipe qui se sent capable d'être le référent de l'enfant, et définir quelles adaptations physiques et temporelles (changement de rythme) sont nécessaires au sein de la structure.
- ✓ Vérifier comment mettre en œuvre les aménagements nécessaires tant financiers que matériels (avant l'accueil de l'enfant).
- ✓ Sensibiliser l'équipe au handicap en général, au handicap de l'enfant en particulier.

Objectifs du 2^e entretien : (envisagé plutôt lors d'un temps d'accueil)

- ✓ Rencontre avec l'enfant pour qu'il fasse connaissance avec les adultes et les lieux
- ✓ Dernières questions concernant l'accueil, précisions sur le déroulement de l'accueil auprès des parents et de l'enfant.
- ✓ Présentation de la personne référente.

Proposition d'un éventail de questions à poser (attention toutefois à ne pas noyer la famille de questions ce qui reviendrait à ne pas leur laisser le temps de poser les leur et donc de passer à côté d'informations importantes).

- ✓ Quel est l'objectif de la garde ? Est-ce un accueil organisé dans l'urgence ? (autrement dit, peut-on organiser une adaptation en douceur ?) Si c'est une contrainte extérieure ou si c'est leur volonté ?
- ✓ Quelles sont les incidences du handicap au quotidien ?
- ✓ Quelles sont les capacités générales de l'enfant ? Autonomie, propreté, fatigabilité, physiologique et mental.

- ✓ Quels sont les points d'appui de l'enfant (ses hobbies, ses préférences, les domaines où il se sent à l'aise, ses habitudes...)
- ✓ Quel est le rythme de l'enfant ? Quels sont les signes à connaître pour « lire » l'enfant ?
- ✓ Quelles sont les précautions à prendre ? Ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas ?
- ✓ Quels sont les équipements prévus ?
- ✓ Nécessité de soins ? Un protocole est-il prévu pendant l'accueil ? PAI ?
- ✓ L'enfant a-t-il un référent actuellement ? (AVS...) Quel est son suivi actuel ?
- ✓ Quel est son environnement ? Son planning hors structure d'accueil ?
- ✓ Quel est son contexte familial ? Dans la fratrie ? Parents qui travaillent ?
- ✓ Quelle est son expérience au sein de la collectivité ?
- ✓ Quelles sont les craintes des parents ? Les difficultés imaginées par ces derniers ?
- ✓ Question ouverte : ce qui est à rajouter ? Ce qui n'a pas encore été abordé ?
- ✓ Bilan de l'accueil : A quelle fréquence les parents souhaitent-ils rencontrer le référent et/ou le responsable de structure ?

Attention : la confidentialité des informations contenues dans le dossier doit être respectée par toutes personnes en ayant connaissance.

Pendant le séjour :

Dès le début du séjour, un animateur référent sera désigné pour être particulièrement attentif aux attentes et besoins des enfants inscrits. De plus, les animateurs devront être sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne (en fonction du degré de handicap)

Un point quotidien peut-être réalisé avec la famille et l'animateur référent (selon ce qui aura été défini avec les parents).

Les conditions de participation à certaines activités seront déterminées en fonction des recommandations médicales et pratiques ; l'animateur sera plus attentif au bien-être de l'enfant.

Après le séjour :

Le déroulement du séjour de l'enfant pourra faire l'objet de remarques, utiles pour la famille.

Faire un bilan de la semaine avec la famille et l'animateur référent.

VII. LES MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DU PROJET

Mise en œuvre par l'équipe d'animation	
La communication avec les parents a-t-elle fait l'objet d'une réflexion collective ?	
L'accueil des enfants en situation de handicap a-t-il donné lieu à un travail de préparation (le cas échéant) ?	
L'équipe a-t-elle planifié des actions à destination des pré-ados et des ados ?	
L'équipe a-t-elle différencié ses temps et ses espaces, notamment pour les 8-10 ans ?	
Qu'en est-il de la fréquentation du CHAT PITO ?	
Nombre de formations	
Qu'en est-il des appels à projet recherchés en rapport avec le projet éducatif ?	
Qu'en est-il des partenariats avec les structures alentours ?	
...	

Mise en œuvre par le C.A.	
Les compétences de parents ont-elles été recensées ?	
Que dire des retours des parents après lecture des questionnaires ?	
Nombre de communes conventionnées.	
Nombre de communes ayant accueilli la ludothèque itinérante.	
Participation au AG.	
Fréquentation du site et des réseaux sociaux.	
...	